

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au 732, rue Jetté à Saint-Liguori, le lundi 10 juillet 2023 à 20H00. La séance est présidée par madame la mairesse, Ghislaine Pomerleau. Sont également présents à cette rencontre :

Messieurs les conseillers : Claude Bélisle
Jean Bourgeois
Sylvain Loyer
Pierre-Luc Payette
Serge Rivest

Était absente madame la conseillère Sophie Desrosiers.

Assiste également à la séance, monsieur Benoît Grimard directeur général et greffier-trésorier.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 juin 2023 et de la séance extraordinaire du 3 juillet 2023
4. Adoption des comptes à payer
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.88 Annulation de la résolution no 2023-101 - Suspension avec solde de la directrice générale et greffière-trésorière
 - 5.89 Amendement à la résolution no 2019-267 - Ajout d'un montant au contrat Lachance & associés architectes
 - 5.90 Désignation d'un nouvel administrateur principal de la carte de crédit Desjardins
 - 5.91 Achat d'équipement informatique pour le responsable des loisirs et de la culture
 - 5.92 Résolution dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
6. Période de questions
7. **CORRESPONDANCE**
 - 7.93 Autorisation d'un 2^{ième} épandage d'abat-poussière
 - 7.94 Octroi d'un mandat pour une étude de drainage rue du Domaine Forget
 - 7.95 Octroi d'un contrat à Kiwi le centre d'impression
 - 7.96 Modification de la résolution no 2023-049 ajout d'une source de financement
 - 7.97 Modification de la résolution no 2023-057 ajout d'une source de financement
 - 7.98 Modification de prix pour le logiciel de conseil sans papier
 - 7.99 Octroi du contrat pour l'achat de chandails avec le logo de la Municipalité pour le camp jour 2023
 - 7.100 Octroi d'un contrat à la compagnie Broderie Axe Cible
 - 7.101 Octroi d'une banque d'heures à la compagnie DCA Comptable professionnel agréé inc.
 - 7.102 Modification de la résolution no 2023-051 ajout d'une source de financement
 - 7.103 Modification de la résolution no 2023-126 ajout d'un montant au contrat de Construction Venne
8. Varia
9. Période de questions
10. Levée de la séance



Saint-Liguori
Un coeur d'harmonie

Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

1. Ouverture de la séance

Après constatation du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte à 20H05.

2023-135

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

Il est proposé par Serge Rivest
Appuyé par Jean Bourgeois et résolu,

D'adopter l'ordre du jour ci-dessus précité en y ajoutant les points suivants :

- Déplacer le point 4.0 à 4.01
- Ajout du point 4.00 – Présentation du rapport financier au 31 décembre 2022

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-136

3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 juin 2023 et de l'extraordinaire du 3 juillet 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 juin 2023, et de la séance extraordinaire du 3 juillet 2023, et que les décisions qui y sont inscrites sont conformes, et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu lesdits procès-verbaux;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Claude Bélisle
Appuyé par Serge Rivest et résolu,

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 juin 2023 et de la séance extraordinaire du 3 juillet 2023 soient adoptés tels que présentés.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

4.0 Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2022

Conformément aux articles 176 et 176.1 du Code municipal du Québec, le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport financier 2022 et le rapport de l'auditrice externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 de la Municipalité.

Le rapport est présenté par l'auditeur externe Mme. Mélanie Morel, CPA.

2023-137

4.1 Adoption des comptes à payer

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par des employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du



Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

règlement numéro 2015-387. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 CM.

N° déboursé	Nom	Description	Montant
202300454 (l)	FQM	ADHÉSION 2023	2 835,75 \$
202300455 (l)	SOCIETE DU VIEUX-PORT	SORTIE CAMP JOUR DU 20	715,72 \$
202300456 (l)	NOURRI-SOURCE	AIDE FINANCIÈRE ANNÉES	250,00 \$
202300457 (l)	MUNICIPALITE DE SAINT-	MONNAIE FÊTE NATIONALE	2 000,00 \$
202300458 (l)	OLIVIER GOULET	BALANCE SPECT VOLUME 10 -	3 334,27 \$
202300459 (l)	LOCATION GONFLABLES	JEUX GONFLABLES FÊTE	3 104,35 \$
202300460 (l)	CERVI-FROID	LOCATION REMORQUE	110,00 \$
202300461 (l)	DB PRODUCTION INC.	SONORISATION FÊTE	3 736,69 \$
202300462 (l)	OLIVIER GOULET	BALANCE SPECTACLE VOLUME	1 264,73 \$
202300463 (l)	CAISSE DESJARDINS DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR	18 830,45 \$
202300464 (l)	Fonds de solidarité FTQ	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3 034,80 \$
202300465 (l)	SECTION LOCALE 5172	REMISES DE L'EMPLOYEUR	290,36 \$
202300466 (l)	Retraite Québec	REMISES DE L'EMPLOYEUR	989,92 \$
202300467 (l)	REVENU QUEBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	500,22 \$
202300468 (l)	MUNICIPALITE DE SAINT-	4 REMBOURSEMENTS POUR	80,00 \$
202300469 (l)	MRC DE MONTCALM	CONTRIBUTION ÉVALUATION	3 411,83 \$
202300470 (l)	PRODUITS SANY INC.	PRODUITS SANITAIRES CHALET	245,65 \$
202300471 (l)	BELL CANADA	COMMUNICATIONS 21	104,38 \$
202300472 (l)	FONDS DE L'INFORMATION	AVIS DE MUTATION	50,00 \$
202300473 (l)	MARCHE DES RAPIDES	DÉPENSES DÉPANNEUR NON	2 830,00 \$
202300474 (l)	EBI ENVIRONNEMENT INC.	TRAITEMENT COLLECTE MAI	18 755,23 \$
202300475 (l)	CODERRE O. & FILS /ST-	TIREFONDS PARC	143,18 \$
202300476 (l)	SINTRA INC.	PIERRE STATIONNEMENT	1 228,00 \$
202300477 (l)	SERGE DAIGLE	2 POTEAUX-LUMIÈRES	9 270,43 \$
202300478 (l)	CCAQ	RENOUV TÉLÉSURVEILLANCE	303,53 \$
202300479 (l)	LES ENTREPRISES	ABAT POUSSIÈRE	5 787,38 \$
202300480 (l)	KIWI	10 DRAPEAUX DE LA	2 454,71 \$
202300481 (l)	MUNICIPALITE DE SAINT-	INFIRMIÈRE RURALE - LOYER	159,54 \$
202300482 (l)	MUNICIPALITE ST-	QUOTE-PART SERVICE	13 134,00 \$
202300483 (l)	ORKIN Canada	PEST CONTROL MENSUEL	88,60 \$
202300484 (l)	Signé Beauséjour inc.	ENGRAIS GAZON - MUNICIPALITÉ	1 835,70 \$
202300485 (l)	M. SERGE RIVEST	PRÉSENCE CCU	1 546,80 \$
202300486 (l)	PIECES DE CAMIONS	VERROUS À RESSORT -	120,73 \$
202300487 (l)	M. CLAUDE BELISLE	REMB CONGRÈS FQM 2023	1 086,51 \$
202300488 (l)	SOUDURE AUREL PICARD	SOUDER PANNEAU	109,07 \$
202300489 (l)	RÉSEAU BIBLIO CQLM	INSCRIPTION TRAITEMENT	47,85 \$
202300490 (l)	JEAN BOURGEOIS	REMB CONGRÈS FQM 2023	1 207,24 \$
202300491 (l)	LIBRAIRIE MARTIN INC.	LIVRES	172,94 \$
202300492 (l)	MESSER	LOCTION SOUDURE AU	545,69 \$
202300493 (l)	PITNEY BOWES (location)	LOCATION TIMBREUSE AVRIL À	43,91 \$



Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

202300494 (l)	NORDIKEAU INC.	EXPLOITATION EAU POTABLE-	3 901,10 \$
202300495 (l)	LANAUBAC	LOCATION CONTENEUR	2 424,56 \$
202300496 (l)	AUTOBUS GAUDREULT	LOCATION AUTOBUS 29 JUIN	827,82 \$
202300497 (l)	CORPORATION DE LA FETE	FRAIS EXPÉDITION DRAPEAUX	10,57 \$
202300498 (l)	GROUPE ABS INC.	CONTRÔLE QUALITATIF	877,89 \$
202300499 (l)	LES ENTREPRISES MICHAEL	TRANSPORT ROCHE	2 658,14 \$
202300500 (l)	CREATIONS STYLE PLUS	CHANDAILS CAMP JOUR 2023	1 625,41 \$
202300501 (l)	Location Mille Items	TOILETTE CHIMIQUE	528,89 \$
202300502 (l)	TRIVIUM AVOCATS	DOSSIER 131058-0007	293,19 \$
202300503 (l)	HAMSTER	FOURNITURE	238,85 \$
202300504 (l)	ULINE CANADA	ÉTAGÈRES CHARGES	6 425,90 \$
202300505 (l)	LES ENTREPRISES RENE	NIVELEUSE POUR CONTRAT	1 724,63 \$
202300506 (l)	BAUVAL	ASPHALTE FROIDE POUR T.P.	329,47 \$
202300507 (l)	Nanotech informatique inc	SERVICE À DISTANCE	205,77 \$
202300508 (l)	BLANKO	PLATEFORME CITOYENNE JUN	71,86 \$
202300509 (l)	SOCIETE DU VIEUX-PORT	2E DE 2 VERS RÉSERVATION	715,72 \$
202300510 (l)	MUNICIPALITE DE SAINT-	SUPER MÉCHOUI PAYÉ	2 379,98 \$
202300511 (l)	ONYX ENTRETIEN	2 ENTRETIENS MÉNAGERS	149,47 \$
202300512 (l)	RICHARD PERRON	PRÉSENCE CCU	20,00 \$
202300513 (l)	LUCIOLE	INTERNET BIBLIO JUIN 2023	364,12 \$
202300514 (l)	MARINDUSTRIEL INC.	COULER DALLE BÉTON POUR	14 573,67 \$
202300515 (l)	LES JARDINS GOURMANDS	PANIER FLEURS DANS	2 466,21 \$
202300516 (l)	LES CONTROLES CT	APPEL SERVICE POMPE ÉGOUT	408,16 \$
202300517 (l)	OLIVIER GAGNON	PRÉSENCE CCU	20,00 \$
202300518 (l)	CAROLE PREVOST	TEMPS CANTINE DU 5 AU 28	1 120,88 \$
202300519 (l)	CHAMBRE DE COMMERCE	TOURNOI GOLF 2023 CHAMBRE	97,73 \$
202300520 (l)	DCA COMPTABLE	AUDIT COLLECTE SÉLECTIVE	1 839,60 \$
202300521 (l)	DANIELLE POULIOT	RENCONTRE AVOCAT DOSSIER	42,40 \$
202300522 (l)	LOBLAWS INC.	CANTINE DU 31 MAI 2023	1 011,95 \$
202300523 (l)	MELANIE GAGNE	FRAIS DÉPLACEMENT DU 2 MAI	93,47 \$
202300524 (l)	JEAN-CHARLES PREVOST	6 MÉNAGES AU CHALET DES	450,00 \$
202300525 (l)	BOUCO DESIGN	PEINTURE TERRAIN BASEBALL	939,35 \$
202300526 (l)	LES 3 FRÈRES EQUIPEMENTS	BOUGIE COUPE BORDURE	111,47 \$
202300527 (l)	KORALYE BIZIER	ACHAT BOUTEILLES D'EAU	46,36 \$
202300528 (l)	LAVAGE DE VITRE	LAVAGE VITRES CHALET DES	747,34 \$
202300529 (l)	GOLIAX	PANNEAUX DE SIGNALISATION	1 406,88 \$
202300530 (l)	NATHALIE FAUCHER	DOSSIER 23-3651	284,57 \$
202300531 (l)	BRODERIE AXE CIBLE INC	CHANDAILS CONSEIL	2 262,48 \$
202300532 (l)	MINISTRE DES FINANCES	TRAÇABILITÉ SOLS	75,87 \$
202300533 (l)	LINDA PAQUETTE B.A.A.	HONORAIRES DIRECTION	3 360,00 \$
202300534 (l)	DESJARDINS ASSURANCES	ASSURANCES COLLECTIVES	1 889,38 \$
202300535 (l)	DESJARDINS ASSURANCES	ASSURANCES COLLECTIVES	2 127,22 \$
202300536 (l)	DESJARDINS ASSURANCES	ASSURANCES COLLECTIVES	2 217,12 \$



Saint-Liguori
Un village d'été éternel

Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

202300537 (l)	Super C	CC COLLATION ACTIVITÉ BIBLIO	39,06 \$
202300538 (l)	Amazon	CC CAMP DE JOUR	11,49 \$
202300539 (l)	Amazon	CC CAMP DE JOUR	11,49 \$
202300540 (l)	Amazon	CC CAMP DE JOUR	11,49 \$
202300541 (l)	Amazon	CC CAMP DE JOUR	11,49 \$
202300542 (l)	WALMART JOLIETTE	CC ACTIVITÉ JARDIN ET PUFF	156,89 \$
202300543 (l)	MARCHE DES RAPIDES	CC ACTIVITÉ PUFF ET AUTRES	20,27 \$
202300544 (l)	DOLLARAMA	CC ACTIVITÉ INSECTES BIBLIO	45,65 \$
202300545 (l)	LES EQUIPEMENTS R.	CC HUILE POUR PÉPINE	183,39 \$
202300546 (l)	CANADIAN TIRE	CC PNEUS POUR BALAI DE RUE	141,41 \$
202300547 (l)	J.P. RACETTE INC.	CC PIÈCES RÉPARATION BALAI	35,78 \$
202300548 (l)	AGRITEX ST-ROCH	CC FILTRE POUR TRACTEUR	16,91 \$
202300549 (l)	ELEVATION AMUSEMENTS	CC DÉPÔT ACTIVITÉ DU 6	375,00 \$
202300550 (l)	LA BELLE EXCUSE	CC DÉPART LINA - CADEAU	64,80 \$
202300551 (l)	POSTE	CC RECOMMANDÉ PERMIS	18,57 \$
202300552 (l)	BELL CANADA	CC COMMUNICATION	273,33 \$
202300553 (l)	GRANDCHAMP	CC 2 POTEAUX MARQUISE	229,95 \$
202300554 (l)	DOLLARAMA	CC ROULEAUX BILLETS FÊTE	10,35 \$
202300555 (l)	CANADIAN TIRE	CC RADIO ÉMETTEUR CAMP	172,45 \$
202300556 (l)	MAXI RAWDON	CC ALIMENTS FÊTE NATIONALE	48,90 \$
202300557 (l)	SAQ	CC ALCOOL FÊTE NATIONALE	200,00 \$
202300558 (l)	SAQ	CC ALCOOL FÊTE NATIONALE	105,00 \$
202300559 (l)	CHÂTEAU JOLIETTE	CC HÉBERGEMENT VOLUME	416,68 \$
202300560 (l)	CHÂTEAU JOLIETTE	CC HÉBERGEMENT VOLUME	11,50 \$
202300561 (l)	MAXI JOLIETTE	CC ALIMENTS CAMP DE JOUR	24,75 \$
202300562 (l)	CINEMA RGFM JOLIETTE	CC SORTIE CINÉMA CAMP	656,00 \$
202300563 (l)	MAXI RAWDON	CC ALIMENTS ET ARTICLES	81,46 \$
202300564 (l)	Amazon	CC POMPE POUR JEUX D'EAU	160,09 \$
Sous-total des dépenses			172 659,76 \$
Salaires des employés			43 273,83 \$
Salaires des élus			6 460,02 \$
Total des salaires			49 733,85 \$
Grand total			222 393,61 \$

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Sylvain Loyer
Appuyé par Claude Bélisle et résolu,

Que le conseil municipal approuve la liste des comptes à payer du mois de juin 2023 du numéro 202300454 à 202300564 au montant de 222 393.61 \$ en date du 8 juillet 2023.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.



5. ADMINISTRATION

2023-138

5.88 Annulation de la résolution no 2023-101 Suspension avec solde de la directrice générale et greffière-trésorière

CONSIDÉRANT QUE la rencontre avec madame Caroline Roberge ancienne directrice générale et greffière-trésorière qui s'est tenue le 12 juin 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE les informations que madame Roberge a transmises au conseil municipal suite à la situation survenue le 8 mai 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est satisfait du travail que madame Roberge a accompli ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de madame Roberge d'annuler la résolution no 2023-101 relative à sa suspension ;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Serge Rivest
Appuyé par Jean Bourgeois et résolu,

Que le conseil municipal annule la résolution no 2023-101 concernant la suspension de l'ancienne directrice générale et greffière-trésorière, et d'accepter en bonne et due forme la démission de madame Roberge.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-139

5.89 Amendement à la résolution no 2019-267 - Ajout d'un montant au contrat de Lachance & associés architectes

CONSIDÉRANT QUE la résolution no 2019-267 a été adoptée sans montant;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l'offre de service reçu le 12 mai 2021 au montant de 55 100 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la dernière reddition de compte reçu le 21 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des coûts suite aux anomalies;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des visites de suivi;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Pierre-Luc Payette
Appuyé par Sylvain Loyer et résolu,

Que le conseil municipal augmente la valeur du contrat au montant de 66 800 \$ plus taxes applicables, pour le suivi des anomalies sur le projet de construction du chalet des loisirs.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-140

5.90 Résolution désignant un nouvel administrateur principal pour la carte de crédit Desjardins

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Liguori détient une carte de crédit au nom d'un administrateur de la carte qui a quitté la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'ajouter ou retirer un ou des administrateurs principaux pour administrer la carte de crédit Desjardins d'une limite de 10 000 \$;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Claude Bélisle
Appuyé par Sylvain Loyer et résolu,

Que Monsieur Benoît Grimard, directeur général et greffier-trésorier, soit désigné administrateur principal pour la carte de crédit d'une limite de 10 000 \$.

Que Madame Caroline Roberge, ancienne directrice générale et greffière-trésorière, soit retirée à titre d'administratrice principale aux fins d'utilisation de la carte de crédit Desjardins.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-141

5.91 Achat équipement informatique pour le responsable des loisirs et de la culture

CONSIDÉRANT QUE le besoin d'un poste informatique pour le responsable des loisirs et de la culture;

CONSIDÉRANT QUE la soumission no1794 reçu le 27 juin 2023 de la compagnie Nanotech informatique;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Serge Rivest
Appuyé par Pierre-Luc Payette et résolu,

Que le conseil municipal autorise Monsieur Benoît Grimard à procéder à l'achat d'un poste informatique, au montant de 850.90 \$ plus les taxes applicables.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-700-00-670, et que la source de financement soit prise à même le budget de fonctionnement.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.



Saint-Liguori
Un village d'exception

Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 ● Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com ● www.saint-liguori.com

2023-142 5.92 Résolution dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 45 519 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année 2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Claude Bélisle
Appuyé par Jean Bourgeois et résolu,

Que la Municipalité de Saint-Liguori informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Période de questions

7. CORRESPONDANCE

2023-143 7.93 Autorisation d'un 2^{ième} épandage d'abat-poussière

CONSIDÉRANT QUE la directrice technique a soumis une demande pour un 2^{ième} épandage d'abat-poussière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission de la compagnie Entreprises Bourget;

CONSIDÉRANT QUE la problématique de poussière pour les résidents des rues en gravier;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Claude Bélisle
Appuyé par Serge Rivest et résolu,

Que le conseil municipal autorise la directrice technique à procéder au 2^{ième} épandage d'abat-poussière lorsque cela sera nécessaire pour un montant de 5 148 \$ plus les taxes applicables.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-00-521, et que la source de financement soit prise à même le budget de fonctionnement.

Madame la mairesse demande le vote.



Saint-Liguori
Un village d'harmonie

Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 ● Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com ● www.saint-liguori.com

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-144 **7.94 Octroi d'un mandat pour une étude de drainage rue du Domaine Forget**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut procéder à une étude pour analyser le drainage sur la rue du Domaine Forget;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu plusieurs demandes de résidents de la rue;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Sylvain Loyer
Appuyé par Jean Bourgeois et résolu,

Que le conseil municipal octroi le mandat à Parallèle 54 expert conseil pour une analyse de drainage de la rue du Domaine Forget pour un montant de 6 200 \$ plus les taxes applicables.

D'imputer cette dépense au poste 03-310-00-053, et que la source de financement soit prise à même le surplus libre.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-145 **7.95 Octroi d'un contrat à Kiwi centre d'impression**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de la Municipalité de Saint-Jacques pour avoir des drapeaux de Saint-Liguori;

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons aucun drapeau dans notre inventaire;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission de la compagnie Kiwi;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Claude Bélisle
Appuyé par Sylvain Loyer et résolu,

Que le conseil municipal octroi le contrat à Kiwi centre d'impression pour la fabrication de 10 unités de notre drapeau pour un montant de 1 870 \$ plus les taxes applicables.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-690-00-729, et que la source de financement soit prise à même le budget de fonctionnement.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.



Saint-Liguori
Un coeur de samoisien

Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

2023-146 7.96 Modification de la résolution 2023-049 ajout source de financement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'achat d'une génératrice pour la station des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE la résolution no 2023-049 n'avait pas de source de financement indiquée;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Serge Rivest
Appuyé par Sylvain Loyer et résolu,

Que la source de financement soit prise à même le surplus libre.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-147 7.97 Modification de la résolution 2023-057 ajout source de financement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'achat d'une clôture pour le terrain de pickleball;

CONSIDÉRANT QUE la résolution no 2023-057 n'avait pas de source de financement indiquée;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Pierre-Luc Payette
Appuyé par Claude Bélisle et résolu,

Que la source de financement soit prise à même le surplus libre.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-148 7.98 Modification de prix pour le logiciel de conseil sans papier

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un forfait avec la compagnie Numérique.ca pour le logiciel de conseil sans papier;

CONSIDÉRANT QUE les augmentations de tarifs pour l'année 2023;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Serge Rivest
Appuyé par Sylvain Loyer et résolu,



Saint-Liguori
Un village d'exception

Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

Que le conseil municipal accepte l'augmentation du forfait d'un montant de 250 \$ annuellement, plus les taxes applicables.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-149

7.99 Octroi du contrat pour l'achat de chandails avec le logo de la Municipalité pour le camp de jour 2023

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour a besoin de chandails à l'effigie de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Créations Style plus a déposé une soumission;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Pierre-Luc Payette
Appuyé par Claude Bélisle et résolu,

Que le conseil municipal octroi le contrat à Créations Style Plus pour un montant de 1 413 \$ plus les taxes applicables.

D'imputer cette dépense au poste 02-701-90-447, et que la source de financement soit prise à même le budget de fonctionnement.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-150

7.100 Octroi d'un contrat à la compagnie Broderie Axe Cible

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire avoir des chandails à l'effigie de cette dernière;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs types de vêtements seront nécessaires pour les employés des travaux publics ainsi que le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Broderie Axe Cible a déposé une soumission;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Serge Rivest
Appuyé par Jean Bourgeois et résolu,

Que le conseil municipal octroi le contrat à Broderie Axe Cible pour un montant de 1 967.80 \$ plus les taxes applicables.

D'imputer une partie de la dépense au poste 02-110-00-650 pour un montant de 1 307.35 \$ plus les taxes applicables, et d'imputer l'autre partie de la dépense au poste 02-320-00-650 pour un montant de 660.45 \$ plus les taxes applicables, et que la source de financement soit prise à même le budget de fonctionnement.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.



Saint-Liguori
Un village d'exception

Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 ● Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com ● www.saint-liguori.com

2023-151 7.101 Octroi d'une banque d'heures à la compagnie DCA Comptable professionnel agréé inc.

CONSIDÉRANT QUE la trésorière adjointe a besoin d'une banque d'heures pour le dossier de vérification de l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie DCA Comptable professionnel agréé inc. a déposé une soumission le 13 février 2023;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Sylvain Loyer
Appuyé par Claude Bélisle et résolu,

Que le conseil municipal octroi la banque d'heures pour l'assistance à la mise à jour de la comptabilité, et la préparation du dossier annuel d'audit du 31 décembre 2022 pour un montant de 2 750 \$ plus les taxes applicables.

Que la dépense soit imputée au poste 02-130-00-413, et que la source de financement soit prise à même le budget de fonctionnement.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-152 7.102 Modification de la résolution 2023-051 ajout source de financement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'achat de deux poteaux électriques pour la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE la résolution no 2023-051 n'avait pas de source de financement indiquée;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Pierre-Luc Payette
Appuyé par Jean Bourgeois et résolu,

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 03-310-00-001, et que la source de financement soit prise à même le surplus libre.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-153 7.103 Amendement à la résolution no 2021-182 - Ajout d'un montant au contrat de Construction Venne



Saint-Liguori
Un village d'harmonies

Municipalité de Saint-Liguori

750, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

CONSIDÉRANT QUE les travaux pour la construction du chalet des loisirs ont des imprévus au contrat;

CONSIDÉRANT QUE le certificat de paiement # 10 a un avenant de modification au montant de 27 221.63 \$ avant taxes applicables;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par Serge Rivest
Appuyé par Jean Bourgeois et résolu,

Que le conseil municipal autorise le paiement du certificat de paiement # 10, au montant de 27 221.63 \$ plus taxes applicables.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

8. Varia

9. Période de questions

2023-154

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Claude Bélisle, appuyé par Sylvain Loyer et résolu de lever la séance à 21H10.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Ghislaine Pomerleau, mairesse

Benoît Grimard
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Ghislaine Pomerleau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ghislaine Pomerleau, mairesse